

Les effets controversés du vieillissement démographique

Par Isaac Johsua. Maître de conférences en sciences économiques à l'Université Paris XI, membre de la Fondation Copernic et du Conseil scientifique d'ATTAC.

Dans "Rebonds" du 24 février 2003, Patrick Artus affirme que, pour analyser l'effet de la démographie sur les retraites, il faut distinguer deux phases: avant et après le vieillissement. S'agissant de la première de ces phases, il soutient que la génération nombreuse, sachant que la génération suivante est de plus faible taille, doit (pour maintenir son revenu après la retraite) réaliser un supplément d'épargne et d'accumulation de capital par tête, conduisant à une augmentation de la productivité du travail et des prix des actifs financiers. Telle n'aurait pas été la situation en Europe, ce qui impliquerait (toujours selon P. Artus) que le vieillissement y aura des effets sévères. Plus sévères en tous cas qu'aux Etats-Unis, où le schéma décrit se serait appliqué au cours des années 90. Est-ce bien le cas? Il y a eu effectivement dans ce pays un important essor de l'investissement au cours de cette période, mais il ne s'est nullement appuyé sur un effort correspondant d'épargne. Tout au contraire: le taux d'épargne des ménages américains bat alors des records de baisse (l'investissement a été, dans une large mesure, financé par l'apport de capitaux étrangers). Par ailleurs, qui dit investissements ne dit pas nécessairement investissements réalisés à bon escient et, effectivement (comme nous le savons aujourd'hui) nombre d'entre eux (bulle spéculative aidant) ont été accomplis en pure perte, dans des opérations mal conçues, peu ou non rentables, entraînant liquidations, faillites, etc.. dont une part est encore à venir. Quant à l'élévation constatée du rythme de croissance de la productivité du travail, elle n'est sensible qu'à partir de 1995 et de nombreux éléments laissent penser que, liée à la phase d'expansion exceptionnelle des années 90, elle peut disparaître avec celles-ci. S'agissant enfin du prix des actifs financiers ("supports de l'épargne", selon P. Artus), on sait où ils en sont aujourd'hui.

Au total, vue sous l'angle de cette phase "préparatoire au vieillissement", l'Europe ne paraît pas plus mal placée qu'une Amérique qui sort de la bulle de la "nouvelle économie" avec de lourds déséquilibres, qu'il s'agisse d'un extraordinaire niveau d'endettement (tant des ménages que des entreprises), d'un déficit des finances publiques en croissance rapide ou d'une balance extérieure dans le rouge au niveau impressionnant de 5% du PIB. Et ce sans compter les graves difficultés actuelles et à venir de ses fonds de pension, pourtant soulignées par P. Artus lui-même.

Si nous passons maintenant à la phase d'après le vieillissement, l'équilibre économique change complètement, nous dit P. Artus. En effet, précise-t-il, "la génération active étant de faible taille, et la génération retraitée (c'est-à-dire les consommateurs

non producteurs) nombreuse, la demande de biens et services devient forte relativement à l'offre de biens : il y a beaucoup plus de consommateurs par producteur. Ceci implique, comme dans les années 70, le retour des déficits extérieurs et des pressions inflationnistes ". Or, la demande de biens et services n'est pas un problème de nombres d'individus, producteurs ou consommateurs, mais de niveau du revenu national et de répartition de ce revenu national entre consommation et épargne. Le fait que les retraités soient plus nombreux implique seulement qu'ils ponctionnent une part (relative) plus importante du revenu national : dans ces conditions, la demande de biens et services qui aurait été exprimée par les actifs s'ils avaient conservé l'intégralité de leur revenu est simplement désormais exprimée par les retraités, qui reçoivent leur revenu par prélèvement sur celui des actifs. La demande globale de biens et services n'est pas modifiée, ne change que sa répartition entre actifs et retraités. Un bémol à introduire est qu'il est possible que, pour un revenu disponible donné, la propension à consommer soit plus élevée chez les retraités que chez les actifs. Mais ceci a été fortement contesté et, de toutes façons, ne change pas le tableau d'ensemble. La seule augmentation du nombre de retraités ne devrait donc pas entraîner déficits extérieurs ou pressions inflationnistes.

" La seule voie est le recul de l'âge de départ à la retraite ", nous dit enfin P. Artus. Qu'on le veuille ou pas, la question du chômage est ici cruciale. Quelle hypothèse fait-on à son sujet ? S'il demeure au niveau constaté aujourd'hui (plus de 9% de la population active) il est tout simplement dénué de sens de reculer l'âge de départ à la retraite : dans la mesure où près des 2/3 des salariés du privé sont hors emploi quand ils liquident leur pension, cela reviendrait à préférer financer un chômeur, un préretraité, etc.. plutôt qu'un retraité de plus. Où est l'avantage ? Cependant P. Artus semble plutôt envisager l'autre hypothèse, bien plus crédible à mon avis, selon laquelle " le recul de la population en âge de travailler ramène(rait) au plein emploi ". Or, la dépense pour l'emploi s'est élevée au cours de ces dernières années, en moyenne, à près de 4% du PIB. Maintiendra-t-on, alors qu'il y a plein emploi, des dépenses telles que "promotion de l'emploi", "incitation à l'activité", "fonctionnement du marché du travail" ou encore les innombrables exonérations de cotisations sociales? Cela serait injustifiable. Voilà autant de sommes qui pourront être affectées au financement des retraites et qui (soulignons-le) ne viennent pas aggraver le niveau de prélèvement existant, puisqu'elles existent déjà et qu'il suffit de les faire glisser en direction des retraités au fur et à mesure du recul du chômage. En somme : si le chômage se maintient à l'avenir à son niveau actuel, le report de l'âge de départ à la retraite est inopérant. Si le chômage recule et qu'on se retrouve en plein emploi, il est inutile.

Isaac Johsua

Contact pour cet article cs@attac.org